

**Conseil d'école n°2 –lundi 27 février 2017**  
**Ecole élémentaire 9 rue de la Plaine -**  
**Compte-rendu**

**Présents :**

- la directrice Mme Truchot
- l'équipe enseignante représentée par Mmes André, Derouineau, Leca-Latruffe, Ricci, et M. Gostain
- les professeurs de la ville de Paris représentés par : M. Carré (EPS)
- la Représentante Ville de Paris, Mme Nina Chinaud
- les représentants des parents d'élèves : Mmes Adine-Viger, Marano, Popper, Petit-Sebbane, et MM. Meli, Stoltz (FCPE), Mme Merere, Flammang, Lambert et M. Myszkowski (APE)

**Absents excusés :** Mme Guibbert (malade), M. Martin, représentant du maire du XXème, a envoyé un mail après le conseil d'école afin d'excuser son absence.

**Absents non excusés :** Mme Servant représentante de la mairie de Paris.

**1/ Le temps périscolaire :**

**Bilan des ateliers du temps périscolaire:**

10 ateliers sont organisés chaque mardi et chaque vendredi, portant sur des thématiques autant culturelles que sportives. Il y a environ 16 enfants par atelier. L'année est divisée en 3 périodes : de la rentrée aux vacances de Noël / des vacances de Noël aux vacances de Printemps / des vacances de Printemps à la fin de l'année. Les enfants changent d'atelier à chaque période. Ils se sont inscrits eux-mêmes en début d'année et l'équipe d'animation s'attache à ce que chaque enfant participe à l'atelier de son choix au moins une fois dans l'année. Les parents demandent à être informés des choix de nos enfants, comme cela était le cas les années passées par un affichage à l'extérieur de l'école. C'est un oubli, l'affichage est en place dans le panneau des activités périscolaires.

Des ateliers communs ont été proposés aux CE2 des deux écoles : arts et récup, posters, cirque, théâtre, jeux sportifs, arts graphiques et urbain. L'organisation entre les 2 écoles l'année prochaine est en cours d'élaboration, il y aura également des ateliers communs par niveau de classe.

En fin d'année, il y aura une semaine d'ateliers ouverts. Les enfants participant à la chorale donneront un concert le 9 mai au Conservatoire du XXe et l'atelier de danse contemporaine s'associera à cette représentation.

**Présentation de l'atelier bibliothèque :**

Line-Rose, animatrice de la BCD, propose aux enfants de CE1 et CE2, sur le temps du soir, un projet sur la poésie : « Un jour, une poésie ». Un arbre à poèmes est en construction, un recueil en cours d'élaboration, des lectures de poèmes vont être proposées aux classes. Des interviews ont été réalisées et seront lues au cours de la fête du livre.

**Le temps de cantine**

Les CE2 peuvent passer d'une cour à l'autre en s'inscrivant sur une liste. De fait, plus l'année avance, moins les enfants demandent à changer de cour. Sur le temps du midi, des ateliers sont proposés : BCD, informatique, dessin, ludothèque, jeux d'imitation, ateliers sportifs. Les enfants mangent par niveaux : ils entrent par classe au réfectoire, à quelques minutes d'intervalle. Les animateurs et animatrices constatent qu'ils choisissent souvent des tables où sont les copains et les copines de leur classe.

**L'inscription au centre de loisirs :**

Le nouveau dispositif prévoit l'inscription des enfants au plus tard 15 jours avant chaque période de vacances.

Si l'enfant va au centre sans être inscrit, une majoration de 30% par rapport au tarif habituel est appliquée. S'il ne va pas au centre, la journée est facturée (mais pas la cantine).

Ce nouveau système pose divers problèmes : il peut être difficile pour certaines familles ou dans certaines situations d'anticiper les inscriptions, certaines familles n'ont pas accès à internet, ou n'ont pas compris ce système, ou ne savent pas se servir de Facil'Familles. Un questionnaire a été envoyé par mail via Facil'Familles. Tous les parents ne semblent pas l'avoir reçu. (Et il exclut de fait les familles n'ayant pas accès à internet !)

*A noter : un formulaire d'inscription papier est disponible à la loge.*

**Le projet participatif :**

Les 30 tablettes Samsung (projet pour lequel ont voté les enfants l'année dernière) attendues devraient arriver après les vacances de Pâques. Des heures de formation sont prévues à l'intention de l'équipe pédagogique pour leur prise en main, et des bornes Wi-Fi seront livrées en même temps. Le cadre législatif encadrant l'usage du wi-fi en milieu scolaire est très précis (cf loi n°2015-136 du 9 février 2015 relative à la sobriété, à la transparence, à l'information et à la concertation en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques) et impose la déconnexion des boîtiers hors du temps où ils sont

utilisés. Un service après-vente sera assuré : les tablettes abîmées ou défectueuses devraient être réparées ou remplacées.

Le projet participatif est reconduit cette année, mais l'équipe s'interroge sur la cohérence de ce projet. Faut-il faire participer les enfants alors que les tablettes n'ont pas encore été livrées ? Il ne faudrait pas favoriser la consommation de projets au détriment d'un suivi du projet en cours et de retour sur l'impact qu'il a eu.

#### **Le projet espace ludique :**

Ce projet, voté au Conseil d'école du 21 nov 2013, est réactivé par la mairie. Il consiste en la dotation pour l'année prochaine d'une malle de jeux contenant des poupées, des légos, des jeux de société, des mécanos etc...

Les enfants pourront y jouer pendant les ateliers périscolaires, le midi et au centre de loisirs.

#### **Le conseil des élèves :**

Lors du premier Conseil des Elèves qui portait sur les différents espaces de la cour, les enfants ont demandé un coin calme, ainsi qu'un espace pour les jeux de balle (pas seulement le foot). Des panneaux ont été installés dans la cour pour délimiter ces espaces. Un marquage au sol va être demandé aux ouvriers de la mairie. Des tables et chaises ont été installées au coin calme.

Le prochain projet est la constitution d'une boîte à jouer : les enfants vont demander à leurs parents des objets pour la remplir (bouteilles, tissus etc...). L'ordre du jour du prochain conseil du 10 mars sera d'élaborer les règles de la boîte à jouer.

Les parents demandent comment se passent les débats précédents les Conseil d'Elèves dans chaque classe. Les délégués doivent arriver au conseil avec trois propositions, qui sont déterminées après les débats en classe. Dans certaines classes les délégués ont été désignés pour l'année ; dans d'autres un tirage au sort permet de choisir de nouveaux délégués à chaque Conseil. Lors du conseil, les idées sont notées au tableau, puis on cherche celles qui font consensus ou qui sont majoritaires. Les délégués reviennent en classe avec un Compte-rendu et les choix qui ont été faits.

## **2/Le temps scolaire**

**L'année scolaire 2017/2018 :** A la rentrée, il y aura : 2 CP, 3 CE1, 1 CE2, 1 CM1. Les représentants de parents demandent à ce que le projet soit expliqué à tous les parents de l'école. Mme Truchot prend note. Un document écrit par la directrice et relu par l'inspectrice sera transmis aux parents via le cahier de correspondance. Une réunion sera proposée le jeudi 20 avril à 18h pour répondre aux questions. Les directrices des écoles 9 et 11 Plaine se sont déjà rencontrées avec les REV des deux écoles afin de réfléchir à l'organisation.

#### **La remise des livrets du 1<sup>er</sup> semestre :**

Tous les enseignant.e.s ont organisé une remise des livrets, soit en soirée, soit le samedi matin. Etait proposée une réunion générale et des entretiens personnalisés au sein de la classe. Des rendez-vous avaient été proposés bien en amont pour les enfants en difficulté et aussi pour les parents qui souhaitaient rencontrer l'enseignant de leur enfant. Cette année, le livret étant semestriel, les enseignant.e.s ont plus de recul sur les progrès des élèves (surtout pour le CP), ce qu'ils ont apprécié.

Cependant, chaque trimestre les enseignants se réunissent en conseils de cycle avec les membres du réseau d'aide et la directrice pour faire le point sur les progrès des élèves et les aides à apporter à certains élèves. Dans ce cas les parents sont rencontrés bien avant la remise des livrets.

Une question des parents concerne la conservation des bases de données constituées pour ce livret numérique. La directrice note la question qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Ecole.

#### **EPS, la course longue au bois de Vincennes :**

Ce projet de course, qui a été mis en place ces dernières années, va être annulé cette année. Il est en effet devenu impossible d'organiser un événement en milieu ouvert, les recommandations de la Préfecture de Police étant trop compliquées à mettre en œuvre.

A la place, une course sur le même principe sera organisée au TEP Lagny, le mardi matin 23 mai. Un document précisant l'organisation sera donné à la fin du mois d'avril.

A noter que ces nouvelles instructions de sécurité sont à considérer également pour l'élaboration d'une sortie de fin d'année. L'école ne pourra plus sortir comme habituellement pour une grande marche dans Paris.

Question des parents : les enfants peuvent-ils passer le « test d'aisance aquatique » demandé pour l'inscription en séjour de vacances ? C'est aux maîtres-nageurs de la piscine d'en juger, répond monsieur Carré, PVP EPS.

## **Vie des classes, projets pédagogiques :**

### **- les sorties**

Les CP sont allés à la Maison du Geste et de l'Image (MGI). Ils ont regardé des court-métrages et participé à des ateliers sur les techniques d'animation (prise de vue image par image) et les effets spéciaux (incrustation sur fond vert).

Les CP et CE1 ont vu Wallace et Gromitt.

Les CE1A ont visité la Cité de l'architecture, et les CE1B et CE2 sont sortis au pavillon de l'Arsenal pour voir l'exposition permanente sur l'histoire de Paris et assister à un atelier.

### **- la semaine des expressions au mois de mai**

Après l'organisation d'une semaine des mathématiques l'année dernière, cette année, du 15 au 19 mai, une semaine des expressions sera mise en place. L'objectif est de développer l'imagination et de favoriser l'expression des enfants. Des ateliers décloisonnés de théâtre, arts visuels, danse, musique etc... seront proposés par les enseignant.e.s et éventuellement des parents. Un mot sera donné fin avril pour préciser les ateliers et les modalités de fonctionnement.

### **- l'informatique**

Les CE2 ont commencé à travailler en salle informatique, mais ont rencontré des difficultés : ordinateurs en mauvais état. Il est à noter qu'il y a eu trois disques durs changés, le parc ordinateur est ancien. Les mises à jour des logiciels ne sont pas faites. La bande passante ne permet pas de visionner en ligne des séquences des sites pédagogiques (sitetv, par ex).

Pour l'installation d'un logiciel scolaire sur les machines, Mme Truchot doit faire une demande à la société chargée de la maintenance qui en réfère au service de la Dasco (Mairie), qui demande l'autorisation d'installation du logiciel à l'Académie. Le tout prend trois semaines. L'école n'est pas informée du jour d'intervention du technicien, et si pour une raison ou une autre, les enseignants sont absents ce jour-là (un mercredi après-midi par exemple) tout le processus doit être recommencé.

## **Vie de l'école :**

### **- le site internet de l'école**

L'architecture a été changée et une nouvelle interface est mise en place : il n'y aura donc pas de nouveaux contenus avant que Mme Truchot ait eu le temps de se former.

### **- la matinée du livre sur le thème de la poésie**

La « Fête du Livre » sera organisée le 18 Mars de 9h30 à 11h30 par la FCPE avec les participations des écoles. Line-Rose, responsable de la BCD, a préparé un travail des enfants autour de la poésie et les élèves des classes pourront présenter 1 ou 2 poèmes qu'ils ont appris en classe.

Une nouveauté sera le stand « le Festival du Livre » proposant des ouvrages à acheter. Les livres ont été mis à disposition des enfants dans le hall. Ils les regardent avec grand plaisir.

La bibliothèque Louise Michel ne pourra pas participer mais la FCPE essaye de contacter la bibliothèque Lagny.

### **- la coopérative scolaire : bilan et achats**

Les fonds ont augmenté et permettront le financement de sorties et des achats. Le solde actuel, d'un montant de 2560 euros, a bénéficié de la vente des photos (2384 euros dont 70% reviennent au photographe, soit environ 700 euros pour la coopérative).

Aucun gros achat n'a été réalisé cette année. Le financement d'autocar pour la sortie de fin d'année peut donc être envisagé.

### **divers**

Le portail sur rue a été réparé ! Mme Gacon, nouvelle cheffe du Pôle équipement et logistique depuis juin, a précisé que ce portail n'était pas considéré comme une sortie de secours pour l'évacuation des enfants.

Des travaux d'étanchéité des toilettes extérieures vont être réalisés pendant les vacances de Printemps sur le toit et au niveau des bacs à fleurs. Ceux-ci vont donc être retirés.

Question des parents : lors des pics de pollution, qui émet les directives à suivre dans les écoles et quelles sont-elles ? C'est la Préfecture de Paris et Air'Parif. Il n'y a pas d'interdiction de sortie dans la cour. Le sport doit être réalisé en intérieur.